

son qu'elle se meurt ! L'édifice élevé sur cette base fragile menace de s'écrouler, et il n'y a plus, pour prévenir une catastrophe et pour sauver l'ordre social, d'autre moyen que de rétablir sur ses fondements légitimes en opposition à la Déclaration des Droits de l'homme la solennelle proclamation des Droits de Dieu. (Vifs applaudissements.)

Ce sera, Messieurs, l'honneur et peut-être un jour de gloire de notre œuvre et de nos assemblées générales que d'avoir hautement reconnu cette vérité et de l'avoir prise comme base de la restauration sociale ! Un jour viendra, qui n'est pas loin peut-être, où la France, désabusée, se tournera enfin vers ceux qui n'ont pas craint d'affronter l'impopularité du jour pour préparer et hâter le moment où les Droits de Dieu seront proclamés à la face du monde, au lieu même où les Droits de l'homme furent salués par la Révolution naissante comme le palladium de la patrie ! Braves et applaudissements.

Une fois de plus, vous avez répété cette solennelle déclaration et joignant l'exemple au précepte, vous avez, Messieurs, toutes les séances de votre assemblée, appliqué cette tribune le témoignage des efforts entrepris sur tous les points du territoire national et dans les conditions les plus diverses, pour préparer la restauration de la société chrétienne ! Admirable spectacle qui ne s'effacera pas de votre souvenir et chrétiens sont venus dire ici leurs travaux et leurs espérances et s'animer les uns les autres à ce grand et pacifique combat !

Une fois de plus, vous avez reconnu, dans l'union du Val-de-Bois, dans ses associations de toutes sortes relées entre elles par le lien commun de l'atourage chrétien, dans l'ensemble de ses institutions et dans l'harmonieux accord de tous les groupes qui composent cette grande famille, un type achevé d'organisation chrétienne de la vie industrielle, et vous avez salué dans son auteur, non seulement l'heureux modèle qui peut être proposé à tant d'autres industriels, mais aussi l'apôtre infatigable d'une idée qui s'est fait, du résultat de ses longs efforts, un irrésistible argument en faveur de sa cause. (Braves.)

Après lui, ceux qui, parmi vous, représentent les arts et métiers sont venus, à leur tour, chercher les moyens d'appliquer sous une autre forme des principes communs à cette condition spéciale du travail ; l'association professionnelle à trois degrés, les écoliers d'écoliers défenseurs et vous êtes encore sous le charme de la parole ardente de ce poète du métier, de cet enthousiaste du travail qui à son tour frissonne d'émotion en vous redisant sa devise originaire, l'exaltant comme un don céleste et en le montrant aux ouvriers non plus comme une expiation, mais comme un héritage du paradis terrestre. (Braves.)

D'autres vous ont raconté la formation de ces sociétés de patrons qui commencent, de toutes parts, à naître dans notre œuvre et qui portent le germe de développements si féconds, soit que peu à peu on les divise en groupes professionnels dont chacun aura pour mission d'exercer sur les ouvriers du métier un patronage spécial, soit qu'on les laisse, au contraire, rassembler sans distinction dans une seule association pour agir tous ensemble sur les ouvriers qui composent le Cercle.

Quelques-uns sont venus, avec une touchante simplicité, vous faire part de leurs hésitations et de leurs difficultés et demander aux plus heureux le secret de leur succès : chacun d'eux, j'en ai la confiance, s'en est retourné consolé, fortifié et résolu à se remettre courageusement à la tâche.

Enfin, dans un autre ordre d'idées, vous avez applaudi les premiers fruits de la campagne entreprise pour arracher l'ouvrier des champs à la corruption révolutionnaire, pour rendre à ceux qui, sur ce terrain, ont reçu avec la fortune et l'autorité la mission d'exercer leur devoir, le sentiment de l'exaltation et du respect de l'honneur qui s'attache à leur condition d'agriculteurs ! Vous avez entendu le récit effrayant des ravages que la Révolution exerce dans les campagnes, et d'éloulements appauvris de dévotion et de ceux qui y ont charge d'âmes, et qui trop souvent abandonnent pour d'autres soins leur glorieuse mission.

Le Roi Georges V.  
Le roi de Hanovre est mort hier matin, dans l'hôtel qu'il habitait rue de Presbourg, à Paris. Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, roi de Hanovre, prince royal de la Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland, duc de Brunswick, était né le 27 mai 1819 ; il était fils d'Ernest-Auguste, duc de Cumberland, roi de Hanovre en 1837. Son avènement au trône eut lieu le 18 novembre 1851, date de la mort de son père. Le roi Georges V avait été atteint dès sa jeunesse d'une écécité contre laquelle toutes les ressources de la médecine et de la chirurgie restèrent impuissantes. On sait qu'en dépit de son infirmité il assista à la bataille de Langensalz Ecrasé par les forces supérieures du général de Manteuffel, il signa une capitulation aux termes de laquelle il choisissait, avec le prince royal, son fils, et s'engageait à ne prendre aucune part à la guerre jusqu'à la fin de l'année. La victoire de Sadow fut perdue au roi Georges, le Hanovre qui fut déclaré annexé à la Prusse par un décret du 20 septembre 1866 Georges répondit à cet acte par une protestation datée de Vienne le 23 septembre 1866. Le gouvernement de Berlin mit sous séquestre toute la fortune du roi de Hanovre. Georges V passa une grande partie de sa vie en France, entouré des soins dévoués de sa fille, la princesse Frédérique, qui ne le quittait jamais, et de la reine Marie, qui partageait son temps entre son royal époux et son fils, le prince Ernest-Auguste, colonel du régiment autrichien dit de Hanovre. On sait que le roi Georges cherchait dans la musique l'oubli de ses infirmités, et qu'il a composé lui-même un certain nombre de morceaux. Sa mort réduisit à trois membres mâles la maison des Gueltes ; il n'en reste plus aujourd'hui que son fils, le prince héréditaire, le duc régnant de Brunswick, Lünebourg, et enfin son neveu, le duc de Cambridge. Le prince héréditaire de Hanovre et le duc de Brunswick n'étant pas mariés et le duc de Cambridge n'ayant que des filles, on peut dès maintenant prévoir l'extinction de cette lignée, qui a joué un rôle si considérable au moyen-âge et dans les temps modernes.

Le Cyclone de Canton  
Voici, arrivés par le dernier courrier, les détails les plus précis sur cette épouvantable catastrophe : C'était le 11 avril ; il était une heure de l'après-midi, lorsque le tonnerre, précédé d'éclairs très-vifs, se fit entendre ; le ciel devint tellement noir que dans plusieurs maisons, on alluma des lampes. A deux heures, une forte pluie mêlée de grêlons, gros comme une des noixettes, tomba ; elle fut suivie d'un vent violent du sud-ouest qui défonça les fenêtrures de plusieurs édifices, et fit tomber quelques sémans ou embarcations entrant au port toutes voiles dehors.

A trois heures, dans la direction du sud, et s'avancant en zigzag sur la rivière, on vit une énorme trombe qui, dans son tourbillon rapide, engloutissait les bateaux qu'elle atteignait. De là, le météore passa sur Otoman, rassa Shamin, s'abattit sur les maisons du faubourg ouest de Canton et alla disparaître à quelques milles de la ville, ravageant encore avant de se dissiper, les villages de Shun-Thuk et de Fatshan.

Pas un Européen — et les étrangers sont nombreux à Shamin — n'a péri. Mais leurs magnifiques établissements commerciaux, leurs maisons de plaisir ou de leurs toitures enlevées et si bien dispersées qu'on ne sait ce qu'elles sont devenues.

Le ministre de la marine vient de décider que les tolérances de taille admises dans l'artillerie de terre ne seraient pas tolérées dans l'artillerie de marine. Tous les engagés volontaires, comme les recrues, devront avoir la taille d'un mètre soixante-sept centimètres.

Le Journal officiel d'aujourd'hui publie un décret portant convocation des collèges électoraux de l'arrondissement de Cambrai et de Dunkerque pour procéder à l'élection de deux députés, à cause de l'invalidation de MM. Amigues et d'Arras.

Voici le vote des députés du Nord, sur les conclusions du rapport tendant à invalider l'élection de M. Vinay, candidat de la droite dans l'arrondissement du Puy, élu avec environ 5000 voix de majorité.

La Chambre a adopté.  
Ont voté pour : MM. Guillemin, Louis Legendre, Pierre Legendre, Masure, Merlin, Scarpel.  
Ont voté contre : MM. Debuchy, Des Rotours.  
N'ont pas pris part au vote : MM. Brame, Joos, De La Grange, Plichon, Tellez-Joéthune, Mention, De Marcère.

Voici les résultats du 8° grand concours international de tir offert aux sociétés et amateurs français et étrangers, aux officiers, sous-officiers et soldats des différents bans de l'armée française et aux élèves de toutes les écoles de la ville, par le Cercle des Carabiniers Roubaisiens, du 23 avril au 4 juin 1878.

Prix d'honneur.  
Distance 200 mètres, deux séries de 5 balles au plus haut point dans une série. 1er prix, une médaille d'or, offerte par M. Cambon, préfet du Nord, à M. Marchall, de Boisrières, 21, 2 médailles en vermeil, offerte par M. de Boisrières, 22, 8 id. H. Cambrai, de Boisrières, 21, 7 id. Médaille en bronze, A. Harinokouk, de Roubaix, 21, 8 id. Uxquoy, cap. au 3° génie, à Arras, 21, 9 id. Lemaire-Papon, de Roubaix, 21, 10 id. Dubois, de Bruxelles, 21, 11 id. L. Spriet, de Bruxelles, 21, 12 id. L. Spriet, de Roubaix, 20.

Cible à volonté aux points.  
Distance : 200 mètres. 1er prix, offert par M. Pierre Catteau, conseiller-général, le Pêcheur à la Coquille, de Camille, valeur 1500 fr. à M. L. Spriet, de Roubaix, 25, 2 médailles aux armes de la ville, v. 200 fr. M. Lemaire-Papon, de Roubaix 25, (Classements par ordre alphabétique) 3. 14 c. aux armes de la ville, v. 560 fr. prix partagés entre MM. H. Buisine, Roubaix, 24, Coppez, de Mons, 24, Lion, Tournai, 24, Marchall, de Boisrières, 24, 4 couv. id. v. 160 fr. entre MM. J.-B. Philippes, Roubaix, 24, et G. Wattinne, id. 24, 9 id. v. 80 fr. entre MM. Bourgeois, Tournai 24 et Delrue, id. 24, 11 id. v. 80 fr. entre MM. Léonard, Tournai 24 et G. Voulse, Roubaix, 24, 12 id. v. 40 fr. Denine, Tournai, 23, 14 id. Vice, 24, 15 id. F. Neison, Roubaix, 23, 16 id. v. 80 fr. entre MM. C. Cordonnier, Roubaix 23 et Quénez id. 23, 18 id. v. 160 fr. entre MM. H. Cheval, Valenciennes, 23, Th. Grimont, Roubaix, 23, Moncheur, Roubaix, 23, J. A. Winsaer, Roubaix, 23, 22 id. v. 40 fr. M. Isbecque, Tournai, 23, 23 id. v. 40 fr. Desaut, Valenciennes, 23, 24 id. v. 40 fr. M. Dubois, Bruxelles, 23, 25 id. couv. et 6 cuillers à café, v. 70 fr. entre MM. Lemoine, Lille, 23, 26 id. couv. et 6 id. v. 80 fr. entre MM. Desmares, Bruxelles, 23, Landry, Livry s/Canche, 23 et Valcke, Bruxelles, 23, 30 id. v. 70 fr. entre MM. H. Deriaux, Tourcoing, 23, Fouches St-Jean d'Angely, 23, de Beauvais, Roubaix, 23, 31 id. M. L. Spriet, Lille, 22, 32 id. M. A. Scribe, Lille, 22, 33 id. M. A. Haikouk, Roubaix, 22, 34 id. 2 médailles en bronze, entre MM. Th. Galisset, Roubaix, 22 et Ritté, Tournai, 22, 35 id. méd. en bronze, M. Bailli, Lille, 22, 36 id. Plé, Arras, Valenciennes, Roubaix 22.

Cible à volonté aux blancs.  
Distance : 200 mètres. 1er prix offert par les industriels de la ville, un objet d'art, M. A. Wibaux, Roubaix, 0 m/m 12/20, 24 couverts aux armes de la ville, val. 160 fr. M. G. Voulse, Roubaix, 3, 3 couv. id. v. 120 fr. M. Moncheur, Tournai 4 m/m 14/20.

4e prix, 2 couverts aux armes de la ville, valeur 80 francs, MM. E. Nison, Roubaix 2 m/m 11/20, 5 id. id. 40 fr. J. Philippe, Roubaix 3 m/m 7/0, 6 id. id. 40 fr. G. Wattinne Roubaix 4 m/m 2/20, 7 id. 40 fr. Louis Spriet, Roubaix 4 m/m 8/20, 8 id. 40 fr. Th. Grimont, Roubaix 4 m/m 8/20, 9 id. 40 fr. Léonard, Tournai 4 m/m 8/20, 10 id. 40 fr. Vinco, Tournai 4 m/m 4/20, 11 id. 40 fr. C. Cordonnier fils, Roubaix 5 m/m 9/0, 12 id. 40 fr. Henri Buisine, Roubaix 6 m/m 2/20, 13 id. 40 fr. A. Wattinne, Auchy-Hesdin 6 m/m 10/20, 14 id. 40 fr. Fouches, St-Jean d'Angely 7 m/m 9/20, 15 id. 40 fr. A. Harinokouk, Roubaix 7 m/m 15/20, 16 id. 6 cuillers à café, valeur 30 fr. Lemaire-Papon, Roubaix 8 m/m 1/20, 17 id. 30 fr. Dubois, Bruxelles 9 m/m 1/20, 18 id. 25 fr. A. Cordonnier, Roubaix 10 m/m 17/21, 19 id. 25 fr. Marchall, Bossières 11 m/m 20, 20 id. 20 fr. Valcke, Bruxelles 11 m/m 3/20, 21 id. Ritté, Tournai 13 m/m 10/20, 22 id. Delrieu, Tournai 15 m/m 14/20, 23 id. Bailli, Roubaix 16 m/m 2/20, 29 id. Er. Réquillart, Roubaix 16 m/m 13/20, 30 id. Desaut, Valenciennes 16 m/m 44/20.

TIR MILITAIRE  
Cible réservée aux officiers de toutes armes 2 séries de 5 balles à la plus belle série FUSIL GRAS

1er Prix, don de M. le général Cliauhant, une lunette de campagne, M. Quéray, cap. au 3° génie, Arras, 2 Don de M. Harinokouk, près. des Carab. une médaille en vermeil, M.M. Delpach, cap. au 43° de ligne. 3 une médaille en argent, Duvoit, sous-lieut. au 43° de ligne. 4 id. Hennion, sous-lieut. au 110° de ligne. 5 une médaille en bronze, Suvelier, sous-lieut. terr. 6 id. Fouches, vétér. en 1er. St-Jean d'Angely. 7 id. Woirhay, cap. au 43° de ligne. 8 un brevet, Delotte, lieut. terr. 9 id. Couvreur, sous-lieut. au 43° de ligne. 10 id. Ramon, sous-lieut. réserve art. v. Cible réservée aux sous-officiers, caporaux et soldats de toutes armes. Distance 200 mètres. — FUSIL GRAS — Aux Points. 1er Prix, une montre en argent, M.M. Houdou, armée terr. 2 id. Monasse, 18° chass. 3 une montre en aluminium, Belis, au 43° de ligne. 4 id. C. Cordonnier fils, armée terr. 5 une pipe en écume, Lesaffre, rés. de l'armée active. 6 id. Wilhart, train des équipages. 7 une pipe en racine, Gossens, au 43° de ligne. 8 id. Lésalle, 13 chass. 9 une blouse à tabac, E. Nison, armée terr. 10 id. Fr. Roussel fils, train des équip. 11 id. Lauwick, armée terr. 12 id. Decathelien, 43° de ligne. 13 id. Guérin, sergent au 43° de ligne. 14 id. Sourdun, 43° de ligne. 15 id. Landreau, 43° de ligne. (A suivre.)

Une paix nécessaire, Jean-Baptiste ne vit qu'un moyen possible, s'emparer de l'argent perturbateur de son sommeil. Il glissa donc la main dans la poche de Wyseur, enleva le porte-monnaie, s'enleva vivement lui-même, et disparut en courant du côté de Neuville.

Wyseur dormait toujours, mais le hasard veillait pour lui. Sous la forme de deux briquetiers, il avait assisté à l'enlèvement du numéraire, et s'était lancé à la poursuite du ravisseur. Le garde-champêtre de l'endroit s'était mis de la partie, les deux briquetiers et lui eurent bientôt atteint notre homme, auquel on se disposa à faire rendre gorge.

Voici maintenant où le récit a un rapport direct avec le Sancy. Se voyant pris sans possibilité sérieuse de résistance, Jean-Baptiste eut la résolution suprême du porteur du diamant, il ouvrit sa bouche et son porte-monnaie dont il versa le contenu, et avala. On se précipita sur lui, on lui serra le cou pour empêcher l'ingestion, mais on ne put qu'intercepter une partie de la somme, heureusement la plus grosse. Il dégorça deux pièces de 5 francs et une de deux; le reste était descendu dans l'estomac sans espoir de retour.

Wyseur réveillé et interrogé sur le montant de son avoir, déclara que son porte-monnaie contenait 15 fr. 25 c. Jean-Baptiste a donc avalé 3 fr. 25 c. qui étaient composés de 6 pièces de 50 centimes et de 5 sous. L'argent repris a été restitué à son propriétaire, et Jean-Baptiste a été conduit à la prison municipale de Tourcoing, qui se trouve couvrir de son ombre, aujourd'hui, non pas la poule aux œufs d'or de Lafontaine, mais le coq aux œufs d'argent de Neuville.

La Fédération colombophile lilloise avait organisé, vendredi dernier, un concours de pigeons voyageurs sur Montargis qui a réuni 496 concurrents. Ces pigeons devaient être mis en liberté dimanche 9 juin, mais le mauvais temps n'a pas permis le lâcher avant 9 h. 45. Les prix, vivement disputés, ont été remportés par MM. Jeansens, Jacin, Noulet, Dechery, Salembier, Debois, Michel.

Ephémérides Roubaisiennes  
13 Juin 1847. — Erection solennelle de la confrérie du Saint-Sacrement dans l'église Notre-Dame, à Roubaix, en vertu du diplôme accordé par Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, le 27 mai précédent. Elle participe aux indulgences et indulgences propres à l'archiconfrérie du même titre établie à Rome dans l'église Sainte-Marie ad Minerum. L'inscription sur le registre, ouvert à cet effet, que toute personne peut faire au nom du curé, est la seule formalité nécessaire à l'admission des associés. TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises  
13 Juin 1007. — Mort de Baudouin de Gand Alost, seigneur de Tourcoing, par suite de nombreuses blessures reçues au siège de Nicée. (Asie-Mineure) pendant la première croisade. Baudouin de Gand-Alost fut un des premiers seigneurs de Tourcoing dont l'histoire fasse mention; il était d'une taille colossale, et son domaine initial était Alost, aujourd'hui, ville de 15000 habitants, aux confins de la Flandre-Orientale et du Brabant. Après la prise de Nicée, on retrouva son corps pantelant, enfoui sous les pierres, dit un historien. Tourcoing possédait déjà à cette époque un manoir, dont Bandonin faisait parfois sa résidence. On rapporte même qu'en 1093, un fameux tournoi eut lieu, dans nos environs. Les chevaliers furent logés au château de Tourcoing, et le seigneur Baudouin les traita magnifiquement. Un incident fort commun alors à la suite des tournois, mérite d'être raconté parce qu'il est une caractéristique des mœurs chevaleresques du moyen-âge. La damoiselle de Gand Alost, Gertrude, sœur du seigneur de Tourcoing, assistait au tournoi avec beaucoup d'autres damoiselles nobles et châtelaines. Comme c'était la coutume, les chevaliers jouteurs portaient chacun, les couleurs de leur dame préférée; il se fit que Gertrude gratifia de ses couleurs, le seigneur Arnoul d'Ardes et que le seigneur Arnoul d'Ardes remporta la palme du tournoi. Il eut donc grande liesse au château de Tourcoing après la joute, et le lendemain, dit un chroniqueur, de longs discours, entre le seigneur de Tourcoing et le seigneur d'Ardes; pendant ce temps-là les rubans aux couleurs de Gertrude s'étaient changés en liens, et le mariage de la damoiselle avec le vainqueur du tournoi en fut la conséquence.

Le château de Tourcoing presque toujours inhabité par ses seigneurs, eut parfois de ses éclairs de vie, momentanés et à de longs intervalles. Habituellement, on n'entendait dans ses grandes salles solitaires et sous son porche sombre, que les pas lents, monotones et mesurés, du bailli du bourg qui l'habitait seul, et duquel il reçut son nom de « Château du Bailli » qu'il porta jusqu'à sa démolition. G. B.

CONVOIS FUNÉRAIRES & OBITS  
Les amis et connaissances de la famille TURPIN-LECLERQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, du décès de Monsieur FLORENCE TURPIN, voyageur de la maison Lesieur frères, décédé à Besançon, le 9 juin 1878, dans sa 32e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la Messe de Convoi solennelle qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à neuf heures, et aux Convois et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 14, à neuf heures 1/2 en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures. — L'assemblée chez M. Derache-Turpin, rue de Lannoy, 42, Roubaix.  
Les amis et connaissances de la famille PLOUVIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Louise-Marie-Joséphine PLOUVIER, décédée à Roubaix, le 12 juin 1878, à l'âge de 57 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 13 courant, à 9 heures, et aux Convois et service solennels, qui auront lieu le vendredi 14, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Antoine, 42.  
LES FÊTES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Robour. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (Journal quotidien

— Les obsèques du général Ponsard ont eu lieu mardi en grand pompe, à l'église Notre-Dame. S. E. le cardinal Regnier a donné l'absoute.  
— Au cimetière, où entrèrent seulement les militaires et les invités, deux discours ont été prononcés, après l'absoute, l'un par le général Lecointe et le second par M. Renard, maire de Cambrai.  
— Après la bénédiction, deux coups de canon partirent du bord de la fosse, donèrent le signal de derniers honneurs militaires; une double décharge de mousqueterie se faisait entendre; c'étaient les adieux au soldat.  
— Pendant l'office funéraire, un incident s'est produit. Quelques luminaires, posés dans la partie supérieure du catafalque, firent prendre feu au drap mortuaire qui couronnait le monument; une fumée épaisse s'en dégageait déjà lorsque plusieurs pompiers et quelques soldats, à qui on avait apporté une échelle de la sacristie, grimperent sur le catafalque, éteignirent d'abord les cierges puis jetèrent à terre le drap à moitié consumé.  
— Tout danger avait disparu en moins de cinq minutes, dit la Gazette de Cambrai. Pendant ce temps, l'office avait continué, sans plus de trouble.  
— Un décret en date du 5 juin approuve l'arrêté du maire de Valenciennes qui a donné à deux rues de cette ville les noms de Carpeau et d'Abel de Pujol.  
— On nous signale plusieurs incendies qui ont éclaté ces derniers jours sur divers points du département.  
— A Santes, la maison de la veuve Macheville, ménagère, a été prise par le feu, et on a été sauvé. Les pertes s'élevaient à 9,000 francs.  
— Samedi, à Bailluel, la foudre a mis feu à la maison du nommé Devos, isserand. Les pertes assurées pour 1,400 fr., s'élevaient à 2,500 fr.  
— A Rainhaucourt, le même jour, le feu s'est déclaré dans la flature de lia de M. Coulmont. Malgré la promptitude des secours, une partie de l'établissement et des mœurs ont été détruits. Les pertes assurées sont évaluées à 40,000 francs. On craint que la malveillance ne soit pas étrangère à ce sinistre, et, ce qui est plus grave, c'est que les soupçons pèsent sur tous les ouvriers de la flature.  
— Bien que les trois portes de la flature eussent été soigneusement fermées la veille, on a constaté que des balles d'étoupe pesant 50 kilogrammes, avaient été placées à l'intérieur contre chacune de ces portes pour empêcher de les ouvrir.  
— Un vagabond d'Hambois, A. Poire, séparé de sa femme depuis la veille, un an, disait à qui voulait l'entendre qu'il venait de la tier d'un coup de poing, et que s'il n'avait pas pu arriver à son but de cette façon, il aurait recouru au couteau.  
— La nouvelle se répandit bientôt dans toute la ville, et y produisit une vive émotion. Comme cette femme habite Loos, on crut à l'exactitude de la nouvelle.  
— L'autorité ouvri une enquête qui, heureusement, démontra la fausseté du récit de Poire. On trouva sa femme fort bien portante dans un grand établissement industriel de la banlieue d'Esquermes. Procès-verbal a été dressé contre ce sinistre nouvelliste.